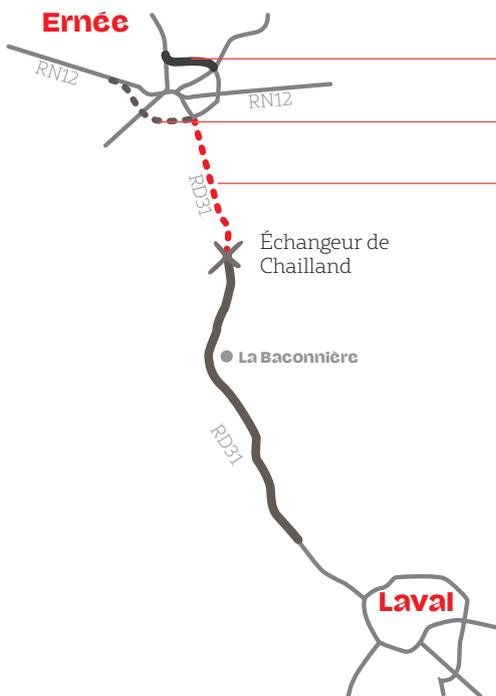


Aménagement entre Chailland et Ernée

Contexte

→ Le plan routier départemental 2022-2028, adopté le 5 Juillet 2022 liste les projets d'aménagement du réseau routier programmés sur la période 2022 – 2028 parmi lesquels la poursuite de l'aménagement de la RD31 entre Chailland et Ernée.

Avant toute prise de décision, le Département a piloté une étude d'opportunité en 2018-2019. Le résultat de ces expertises a permis de se prononcer sur la pertinence de l'opération au regard de son intérêt économique, du besoin en mobilité et de la sécurisation de l'itinéraire.



- ERNÉE, CONTOURNEMENT NORD (2019)
- PROJET DE DÉVIATION SUD DE LA RN12 À ERNÉE
- CHAILLAND > ERNÉE : SECTION À AMÉNAGER (7KM)



Les objectifs

Renforcer la liaison stratégique vers Caen et le nord de la France, via l'A84 à Fougères en offrant un temps de déplacement fiable et un parcours sécurisé en :

- Réduisant les conflits entre les différents usagers ;
- Améliorant les capacités de dépassement.

Promouvoir l'attractivité du territoire et favoriser les échanges économiques des zones d'activités et des pôles d'emplois par une desserte de qualité.

Faciliter l'accès à la gare TGV de Laval pour le nord-ouest du département et le Pays fougerais.

Les enjeux



Riverains à proximité immédiate de la RD31



Réseau hydrographique
Ruisseau de Vaumorin, affluent de l'Ernée



Présence d'espèces protégées



Vallée de l'Ernée



Zones humides de fond de vallée



Activités agricoles



Tourne à gauche par la droite
Carrefour avec la route de Montenay



Activités économiques – Entrée d'Ernée

Les investigations

Pour mener cette étude, des investigations et expertises sont nécessaires sur le terrain. Elles ont débuté en septembre 2021. Le bureau d'études SCE (44) a été missionné pour conduire ces études préalables jusqu'à l'établissement du dossier d'enquête publique. Elles se sont poursuivies jusqu'août 2022 sur une année entière pour cibler notamment le cycle

complet de la biodiversité. Sur cette période, d'autres analyses ont été programmées pour établir une bonne représentation de l'état existant : campagne de comptages trafic et bruit, repérage de zones humides, enquête agricole.

Communication et concertation

Tout au long de l'élaboration du projet, une démarche de **concertation sera engagée avec les acteurs du territoire** :

- Le Comité de pilotage composé des élus de la zone d'études ;
- Les riverains, les acteurs économiques, les exploitants agricoles ;
- Les associations, les usagers, le grand public ;
- Les services instructeurs.

Un **site internet est spécifiquement dédié à cette opération** et permettra de relayer à chaque étape clé de la procédure :

- Toute l'actualité sur le déroulement des études préalables ;
- L'ensemble des modalités envisagées pour la concertation.

Rendez vous sur **may-dialogue.lamayenne.fr**

Les étapes clés



De nombreux temps forts vont être organisés tout au long des étapes clés de la construction du projet :

→ Organisation d'ateliers de 20 à 30 personnes pour une écoute et participation optimisées. Ceux-ci permettront aux participants d'enrichir le diagnostic du territoire et d'exprimer leur avis face aux propositions du maître d'ouvrage. **Inscription possible via lamayenne.fr ou en mairie**

- *Milieu agricole ;*
- *Cadre de vie, enjeux environnementaux et agricoles ;*
- *Socio-économie.*

→ Réunions publiques pour une information des avancées de l'opération à plus grande échelle et un nouvel échange.

→ Les premières dates à retenir :

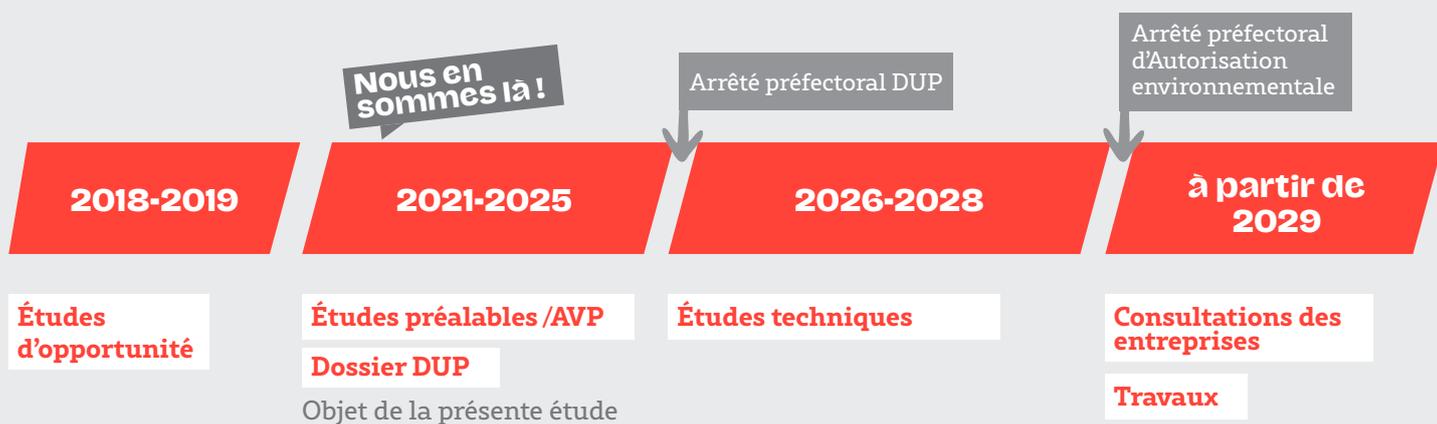
- **21 octobre 2022 : 9h30 Atelier Milieu agricole, salle de l'Oscence à Montenay**
- **26 octobre 2022 : 9h30 Atelier Socio-économique, salle de l'Oscence à Montenay**
- **26 octobre 2022 : 14h00 Atelier Cadre de vie, enjeux environnementaux et agricoles, salle de l'Oscence à Montenay**

Inscription possible via **may-dialogue.lamayenne.fr** ou en mairie





Le calendrier



AVP : Avant Projet
DUP : Déclaration
d'utilité publique

